

Réf: Dossier N° : 16760

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « IVOIRE TERRE & ENERGY » en abrégé « I.T.E »
Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE DJIBI-SICOGI "3eme TRANCHE", RESIDENCE ARC-EN-CIEL, 25 BP 483 ABIDJAN 25

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 07 Septembre 2015 reçus par Me SORHO-YEO Gninafolo, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 09 Septembre 2015, il a été constitué une SA avec Administrateur Général aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « IVOIRE TERRE & ENERGY » en abrégé « I.T.E ».

Objet: La gestion de stations services; La gestion et l'entretien de biens immobiliers; Diverses prestations de services; Et généralement, toutes prestations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes et susceptibles d'en favoriser le développement.

Capital social: 10 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Vingt Mille (20.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les Actionnaires.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE DJIBI-SICOGI "3eme TRANCHE", RESIDENCE ARC-EN-CIEL, 25 BP 483 ABIDJAN 25
: Monsieur SOW SEYDINA ALY.

: Monsieur KOUAME KOUAKOU VINCENT.

Commissaire aux comptes: M. CABINET DELOITTE (Titulaire)

RCCM: n°CI-ABJ-2015-B-20952 du 09/09/2015 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépot au greffe: n°7780 du 09/09/2015

Pour Avis

Le CEPICI

